

Rapport d'Orientation 2000

"L'an 2000 sur le lac de Garde", c'était notre slogan lorsque nous avons ensemble, il y a 3 ans, "remis la locomotive sur les rails"... et depuis accueilli près de 350 enfants !

L'avenir nous donnera encore d'autres défis à relever et d'autres challenges à remplir.

Car si l'action se fonde sur nos acquis et nos racines, il nous faudra toujours et encore réfléchir, innover et inventer les loisirs de demain.

A l'heure actuelle, bien qu'à la veille du 100ème Anniversaire de la loi 1901, la vie associative est de plus en plus menacée :

- par la concurrence du secteur marchand qui voit lui échapper une clientèle d'enfants qu'il tente de récupérer par le biais de "mini-clubs" ou en instaurant la notion de "tourisme / enfant" et dont la pression a réussi à faire limiter à 3 par an et par organisateur, le nombre de séjours à l'étranger ;

- par l'Etat qui légifère au point que les animateurs seront bientôt relégués à la pâte à modeler ou au raphia et que leur rôle se limitera à accompagner l'enfant vers les éminents spécialistes praticiens brevetés de cheval, tir à l'arc, canoë kayak ou autres activités réputées "à risque"...

- ou encore en voulant imposer une convention collective les dotant du SMIC et des 35 heures aux animateurs qui ne l'ont jamais demandé, ce qui permettra ainsi de dé plafonner les cotisations sociales déjà fort élevées, statut quasi-professionnel dont la conséquence est évidente sur le prix des séjours...

- en fiscalisant les organismes dont le seul tort est de louer leurs locaux pour pouvoir les rénover ou investir dans l'éducatif.

Face à ces atteintes à la vie associative et au bénévolat, la seule réponse à opposer est celle de la QUALITE, mais aussi de l'innovation et de l'originalité par lesquelles s'afficheront nos différences, car notre dynamisme, lui, n'est pas limité à 35 heures et notre imagination, fort heureusement, ne sera jamais taxée à 20% !

Mais il nous faut rester optimistes car, si aujourd'hui seulement 1 million 1/2 d'enfants sur 16 millions en âge de partir, soit moins d'un sur dix, partent en centres de vacances, en matière de séjours à l'étranger, la demande reste supérieure à l'offre.

Notre projet, vous le connaissez, il n'a pas changé, nous le partageons :

Permettre à un maximum d'enfants (50 par séjour) de toutes origines et de tous milieux confondus, de vivre pleinement les joies de l'ITALIE et ce, dans le meilleur rapport qualité / prix d'autant que, par la tolérance qu'il préserve et la convivialité qui s'y vit, et pour reprendre une expression entendue il y a quelques mois dans les Vosges, le Centre de Vacances reste encore l'un des endroits les plus sûrs pour mettre le bonheur à l'abri, je dirai pour peu que, comme le lac de Garde, il s'étende à perte de vue.

Alain Goelff.

Bilan Financier 1999

Le bilan financier au 31 décembre 1999 présente une fois de plus un résultat positif. Il est de 49.086,79 francs soit 7.483,23 euros.

Les recettes, qui s'élèvent à 563.613,98 francs (85.922,40 euros) sont désormais les mêmes chaque année à savoir la subvention de la ville de Tomblaine, les cotisations des membres, les intérêts des comptes bancaires, la mise à disposition des locaux, la participation des Caisses d'Allocations Familiales, les prix des séjours, le repas du 14 mars 1999, la participation des

Conseils Généraux et des comités d'entreprises.

Les dépenses, d'un montant de 514.527,19 francs (78.439,16 euros) se ventilent de la façon suivante : équipement, charges, fournitures administratives, travaux, loisirs, transport, pharmacie, entretien, secrétariat, assurances, téléphone, formation professionnelle, salaires, cotisations sociales URSAFF et ASSEDIC, intérêts, agios, remboursement de prêt et alimentation pour les séjours.

Pour le détail de chaque ligne budgétaire, vous pouvez vous adresser à notre trésorier qui se fera un plaisir de vous le transmettre.